

LETTRE AUX PORTEURS

Paris, le 06/11/2018

Objet : CMNE Participation Actions Euro

Madame, Monsieur,

Vous êtes porteur de part(s) du fonds CMNE Participation Actions Euro, nourricier du fonds La Française Inflection Point Actions Euro et nous vous remercions de la confiance que vous nous témoignez.

Nous vous informons que la société de gestion La Française Asset Management a décidé de fusionner le fonds maître La Française Inflection Point Actions Euro dans le compartiment La Française Inflection Point Actions Euro de la SICAV « La Française » à la date du 15 novembre 2018.

La fusion aura pour seul impact le transfert d'une structure contractuelle (FCP) vers une structure sociétale (SICAV) du fonds maître.

Cette opération ne modifiera pas le profil de risque du fonds maître et la stratégie d'investissement restera inchangée.

1. Opération

Lors de cette opération de fusion absorption, le compartiment La Française Inflection Point Actions Euro recevra l'ensemble des actifs du FCP La Française Inflection Point Actions Euro.

L'ensemble des caractéristiques du FCP absorbé et du compartiment absorbant sont identiques : profil de risque, périodicité de calcul de la valeur liquidative, devises de comptabilité, modalités de souscription et rachat, caractéristiques des parts/actions, profil de l'investisseur type, méthode de calcul du risque global. Les codes ISIN et l'historique de performances sont également conservés.

Cette fusion a reçu l'agrément de l'Autorité des marchés financiers (AMF) en date du 14 août 2018 et sera effective le 15 novembre 2018.

A l'issue de la fusion, la date de clôture de l'exercice du fonds maître et du fonds nourricier sera le dernier jour de bourse du mois de juin (au lieu de décembre).

2. Frais

Une précision sera ajoutée dans le prospectus du fonds maître La Française Inflection Point Actions Euro concernant les règles d'information des investisseurs en cas d'augmentation des frais administratifs externes à la société de gestion :

« L'OPCVM sera susceptible de ne pas informer les actionnaires de manière particulière, ni de leur offrir la possibilité d'obtenir le rachat de leurs actions sans frais en cas de majoration des frais administratifs externes à la société de gestion qui serait égale ou inférieure à 10 points de base par année civile ; l'information pouvant alors être réalisée par tout moyen. »

Une société du Groupe La Française

www.la-francaise.com

La Française Asset Management • Société par actions simplifiée au capital de 17 696 676 € • 314 024 019 RCS Paris • N° TVA : FR 18 314 024 019
Société de gestion de portefeuille agréée par l'AMF sous le n° GP 97076 du 01/07/1997 • www.amf-france.org

Cette information fera, le cas échéant, l'objet d'une publication a priori sur le site internet de La Française Asset Management (www.la-francaise.com) dans la rubrique relative au fonds.

Par ailleurs, une augmentation des frais administratifs externes à la société de gestion du fonds maître pourrait avoir un impact sur les frais indirects du fonds nourricier CMNE Participation Actions Euro (correspondant aux « frais de gestion financière » et « frais administratifs externes à la société de gestion » du fonds maître).

Si ce n'est pas conforme à vos souhaits, vous pouvez obtenir le rachat de vos titres sans frais, le fonds n'appliquant pas de commission de rachat.

Nous vous rappelons la nécessité et l'importance de prendre connaissance du document clé pour l'investisseur (DICI).

Les DICI et le prospectus du fonds CMNE Participation Actions Euro ainsi que les DICI et le prospectus du fonds maître La Française Inflection Point Actions Euro sont disponibles sur le site : www.la-francaise.com ou auprès de : LA FRANCAISE ASSET MANAGEMENT – Département Marketing -128 boulevard Raspail – 75006 PARIS –ou e-mail : contact-valeursmobilières@la-francaise.com

Nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos meilleures salutations.

Laurent JACQUIER-LAFORGE
Directeur Général